

DÉLIBÉRATION n° 2026-07-01-13

Nos réf. : SR/HT/DB/HG

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 25/06/2026	L'an deux mil vingt-six le premier juillet à dix-neuf heures,
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 23</i> <i>Votants : 26</i> <i>Ayant donné procuration : 3</i> <i>Absents excusés : 3</i> <i>Absent : 1</i> <i>Exclu : 0</i>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire <i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, EMONIN Ghislaine, YAVUSZOY Elvan, LORDIER Patrick, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, POIVEY Jean-Pierre, ROY Brigitte, MONNIN Jean-Pierre, ISSLER Agnès, BALLY Pascal, LABOUREY Cloé, THIEBAUD Romain, BAUDIER Dominique, RAVENT Patrick, NEGRUT Ana-Alexandra, BASTIANINI Sylvain, DAUTREY Nassima, BIDOT Patrick, LAFORGE Chantal, BESSIERE Christian, SANDRI Maéva <i>Étaient représentés :</i> MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, MANGE Florence. <i>Procurations données :</i> MARTINO Jean-Luc a donné procuration à RADREAU Sophie, HERGAS Jasmine a donné procuration à EMONIN Ghislaine, MANGE Florence a donné procuration à BIDOT Patrick. <i>Absents :</i> FEBVAY Cédric
OBJET : <i>Liste des emplois communaux au 01/07/2026</i>	
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 26</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Elvan YAVUSZOY est nommé(e) secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, **par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION**, fixe ainsi qu'il suit, la liste des 40 emplois communaux, au 01/07/2026 :

Service	Grade	Quotité de travail hebdomadaire (en heures)
Pôle Enfance Jeunesse - Logistique (16 postes)	Adjoint d'animation	35
	Adjoint d'animation	30
	Adjoint technique	35
	Adjoint d'animation Principal 2ième Classe	35
	Adjoint d'animation	35
	Adjoint d'animation	35
	Adjoint d'animation	35
	Adjoint technique Principal 2ième Classe	35
	Adjoint d'animation Principal 2ième Classe	35
	Adjoint technique	35
	ATSEM Principal 2ième Classe	35
	Adjoint technique	35
	Adjoint d'animation	29
	Adjoint technique	35

	Adjoint d'animation	35
	Adjoint technique Principal 2ième Classe	20
Crèche (10 postes)	Adjoint d'animation	35
	Auxiliaire de Puériculture de Classe Supérieure	35
	Infirmier en Soins Généraux Hors Classe	35
	Auxiliaire de Puériculture de Classe Normale	35
	Auxiliaire de Puériculture de Classe Supérieure	35
	Éducateur de Jeunes Enfants	35
	Adjoint d'animation Principal 2ième Classe	35
	Adjoint d'animation Principal 2ième Classe	35
	Adjoint d'animation	35
	Adjoint d'animation	35
Ateliers municipaux (8 postes)	Adjoint technique	35
	Adjoint technique	35
	Adjoint technique Principal 2ième Classe	35
	Agent de maîtrise Principal	35
	Adjoint technique	35
	Adjoint technique Principal 2ième Classe	35
	Agent de maîtrise Principal	35
	Adjoint technique Principal 2ième Classe	35
Mairie (service administratif) (6 postes)	Attaché Territorial	35
	Adjoint administratif Principal de 1ière Classe	35
	Adjoint administratif	35
	Adjoint administratif	35
	Adjoint administratif Principal de 2ième Classe	35
	Ingénieur Territorial	35

Tout personnel en arrêt de travail pour maladie ou accident pourra être remplacé par du personnel auxiliaire ou contractuel rémunéré au 1^{er} échelon du cadre d'emploi des catégories C (adjoint technique, adjoint d'animation...).

Par ailleurs, des contrats aidés ou autres pourront être établis en cas de nécessité pour des opérations spécifiques, ou pour des motifs d'accroissement temporaire d'activité ou d'accroissement saisonnier d'activité.

Fait à Bavans, le 01/07/2026

La Maire,
Sophie RADREAU




Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le 
ID : 025-212500482-20260701-DELIB2026070113-DE

Délibération certifiée exécutoire
Publiée sur papier le : 27/07/2026
Publiée sur site internet le : 27/07/2026

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en préfecture.